

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-LOUIS

PROCES-VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à 14h30, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Louis, proclamés élus par la **Maire sortante** à la suite du scrutin du 15 mars 2026, portant renouvellement du Conseil municipal, se sont réunis **sur le site du Moulin Maïs au 13 chemin Canne Tamarin 97450 Saint-Louis**, sur convocation qui leur a été adressée par **Madame Juliana M'DOIHOMA, maire sortante**.

Date de la convocation : **18 mars 2026**

Le nombre des membres en exercice est de : **45**

Le nombre de membres présents est de : **36**

Le nombre de procurations est de : **01**

La convocation qui vous est adressée conformément aux dispositions des articles L 2121-7 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la réunion de ce jour, a d'abord pour objet l'installation du Conseil municipal.

- Lecture officielle des noms des conseillers municipaux qui ont été proclamés élus à la suite des opérations électorales du **15 mars 2026**.

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Louis est au complet, je déclare le Conseil municipal composé comme il vient d'être dit, installé dans ses fonctions.

Etaient présents :

M'DOIHOMA Juliana ARTHEMISE Sylvain MOUNIAMA COUPAN Gaëlle HATTEEA Imran TECHER Claudie CHAMAND Mickaël GASTRIN Françoise TURPIN Jérémy NARCISSE Eliana LALLEMAND Joël SEVERIN Yannicke FLORENCY Jean Michel LEPINAY Anne-Gaëlle VIRIN Philippe AMAZINGOI-RIVIERE Dominique MARIMOUTOU René Claude	CORENTHY Rose Méry DORSEUIL Pascal LEPINAY - MARIMAO Christelle AKHOONE Saad DELAHAYE Emmanuelle MAILLOT Mathieu PAYET Agnès NACHAR Jean-Fabien RIVIERE Laura LALLEMAND Eddy VICTOIRE Frédérica AVRIL Sully GERARD Hugo MOURGAPIN Marine DORSEUIL Jimmy	MESSIRA Marie-Andrée MAILLOT Michel Ange FRANCOISE Marie Clarisse CHAMAND Olivier BLAIN Juliana
--	--	---

Absents : M. HAMILCARO Cyrille – Me ROGER Mathilde – M. HOAREAU Teddy – Me MANGUE Corinne – M. GRONDIN Louis Bertrand – Me DIJOUX Olivia – M. HOARAU Fabrice – Me TRAJEAN Caroline

Ont donné procuration : Néant

Madame NARBE Marie Jessica à Madame MOUNIAMA COUPAN Gaëlle

Le présent procès-verbal, dressé en double exemplaire a été, après lecture, signé et affiché ce jour sur la porte de l'Hôtel de Ville :

Le président,
Monsieur VIRIN Philippe

Les Conseillers



La maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 22 mars 2026.

